

COMMUNIQUÉ

Paris, le 23 juin 2011

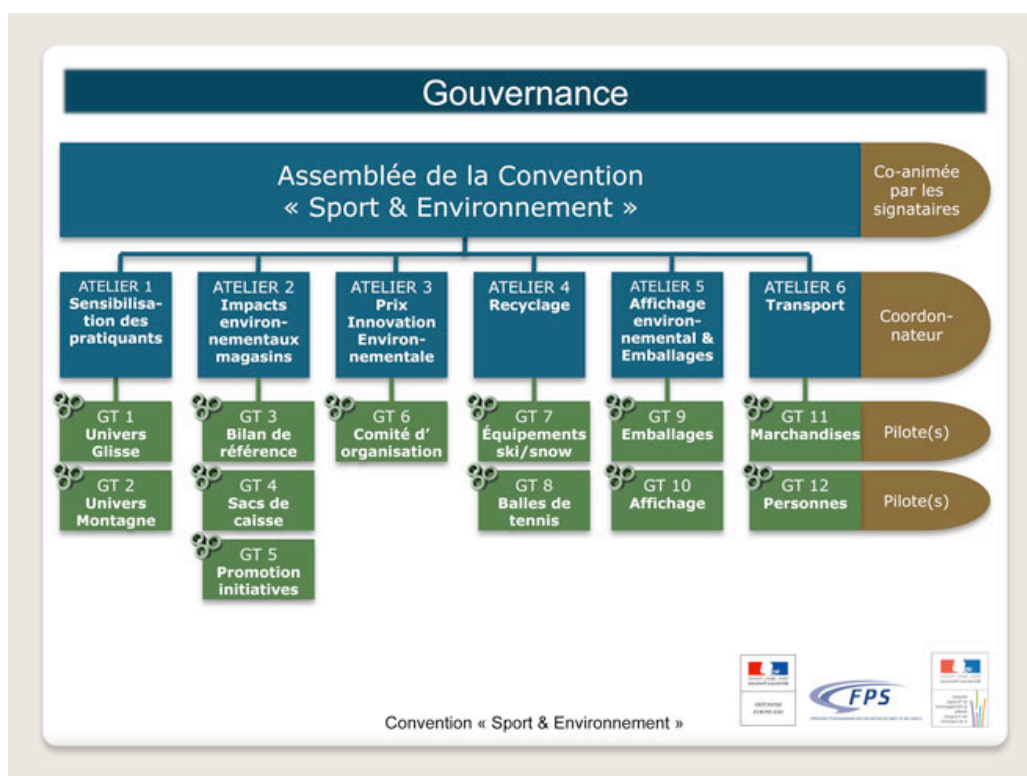
La Convention Sport & Environnement État/FPS définit ses 12 travaux

Le 15 juin 2011 s'est tenue au Ministère des sports la première réunion de mise en œuvre de la Convention « Sport & Environnement » établie entre l'État et la Fédération Professionnelle des entreprises du Sport & des loisirs (FPS). 12 groupes de travail regroupés au sein de 6 ateliers ont été définis. Un premier point d'étape sera réalisé en octobre.

La première réunion de travail s'est tenue le 15 juin dernier au Ministère des Sports, en présence du Ministère, de l'Ademe, de l'Afnor, de trois grandes enseignes de sport et d'organisations professionnelles de notre secteur*.

Cette première réunion très constructive a permis d'identifier 12 groupes de travail regroupés au sein de 6 ateliers, chacun de ces groupes étant piloté par une ou deux entreprises ou organisation.

Ces groupes de travail vont donc œuvrer, avec une certaine autonomie (le groupe déterminera ses propres indicateurs et sa méthodologie), à la réalisation des objectifs de la Convention, et bénéficier du soutien des administrations publiques et d'organismes experts en matière d'environnement.



La Convention Etat/FPS « Sport & Environnement » a été officiellement présentée le 3 mai 2011 comme un premier cas concret d'application de la **Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport (SNDDS)** initiée par le gouvernement dans le cadre du Grenelle Environnement.

Elle a été signée entre la Ministre des Sports, la Ministre de l'Écologie, la Déléguée interministérielle au développement durable et la FPS a pour principaux objectifs d'initier, animer, valoriser et coordonner des travaux de notre secteur en faveur de la protection de l'environnement.

Elle valorise de fait le secteur des articles de sport et ses entreprises, dont certaines agissent d'ailleurs dans ce domaine avec conviction depuis plusieurs années.

Pour en savoir plus (texte de la convention, vidéo, CP) : www.filieresport.com

* étaient notamment présents : CNPC/Tous à vélo !, EuroSIMA, Outdoor Sports Valley, Aires, Intersport France, Oxylane/Décathlon, Sport 2000, FFT, CNPC Sport, Tri-Vallées....

Contacts :

FPS

Pierre GOGIN – Tél 01 44 70 77 90 – pierregogin@filieresport.com

André-Pierre DOUCET – Tél 01 44 70 77 90 – apducet@filieresport.com

A propos de.... La FPS - Fédération Professionnelle des entreprises du Sport & des loisirs - est l'organisation professionnelle française de plus de 1 700 entreprises constituées en réseaux d'enseignes, de marques ou indépendantes. Elles emploient 50 000 salariés et réalisent 7 milliards d'euro de chiffre d'affaires dans le domaine de l'équipement de sport, du cycle, de la personne et des services. La FPS représente ainsi officiellement ces entreprises et leurs dirigeants auprès des Pouvoirs Publics, des médias, des institutions et des partenaires sociaux.